

LE COL DU PERTUS

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT DU COL

Il s'agit ici de confronter le projet initial aux nouvelles données topographiques acquises, et d'en proposer un prolongement par la mise en place d'un sentier d'interprétation le long du GR 400 qui traverse le site.

L'aire de stationnement du col du Pertus est déplacée à l'ouest du col. La route au passage du col est recalibrée et devient moins présente. Le regard peut s'abîmer dans la géographie des lieux, entre le sommet de l'Elancèze et du Tal et les vallées de Mandailles et de la Cèze qui se déploient à l'est et à l'ouest. De l'aire de stationnement partent trois chemins permettant d'apprécier l'espace du col. Ils rejoignent le sentier de randonnée qui suit la ligne de crête et desservent deux belvédères qui mettent en scène le col, de part et d'autre de la route.

L'espace de stationnement s'insère dans la pente. Les déblais et remblais s'équilibrent ; Un muret de soutènement retient la base du talus et marque les places de stationnement parallèles à la route au nord. Trois sentiers partent du parking. Le premier au nord profite d'un vallon pour rallier le belvédère du Tal, le deuxième suit la route jusqu'au col, le dernier longe la route en contrebas et mène à la clairière et au départ du sentier du piège à loup.

Belvédère du Tal

Cheminement des parkings au GR et au belvédère

Route recalibrée

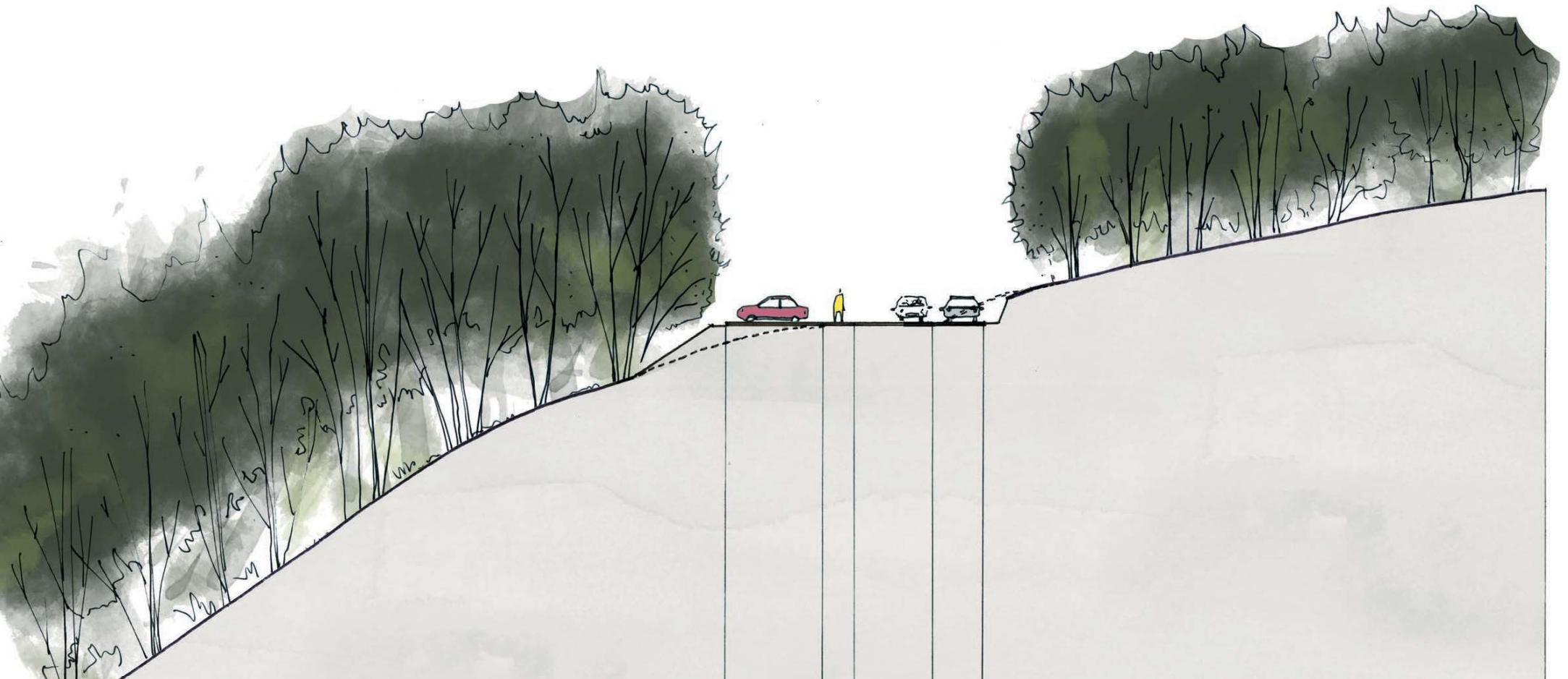
Amphithéâtre remodelé et dégagé

Construction en pierre - départ du sentier d'interprétation du loup

Belvédère de l'Elancèze



Proposition de projet - plan du col de Perthus



Coupe A - Stationnement

Stationnement en remblais
Cheminement piéton
Route D317
Stationnement parallèle en déblais et muret de soutènement

0 2 5m
ech. 1/200



Coupe B - Cheminement vers le col

Cheminement dans la pente : aménagements légers et abattage de quelques arbres sélectionnés

Espace piéton le long de la route

Route D317

0 2 5m
ech. 1/200

LE SENTIER DES PIÈGES À LOUP

Au sud du col de Perthus, le GR 400 suit la ligne de crête jusqu'au sommet de l'Elancèze. Le sentier borde plusieurs vestiges de pièges à loup. Ces fosses en ruine mériteraient une restauration. Le projet propose leur mise en scène dans la succession de clairières et de bois, éveillant l'imaginaire des visiteurs et racontant l'histoire des lieux.

Bélvédère du Tal

Col de Perthus

Bélvédère de l'Elancèze

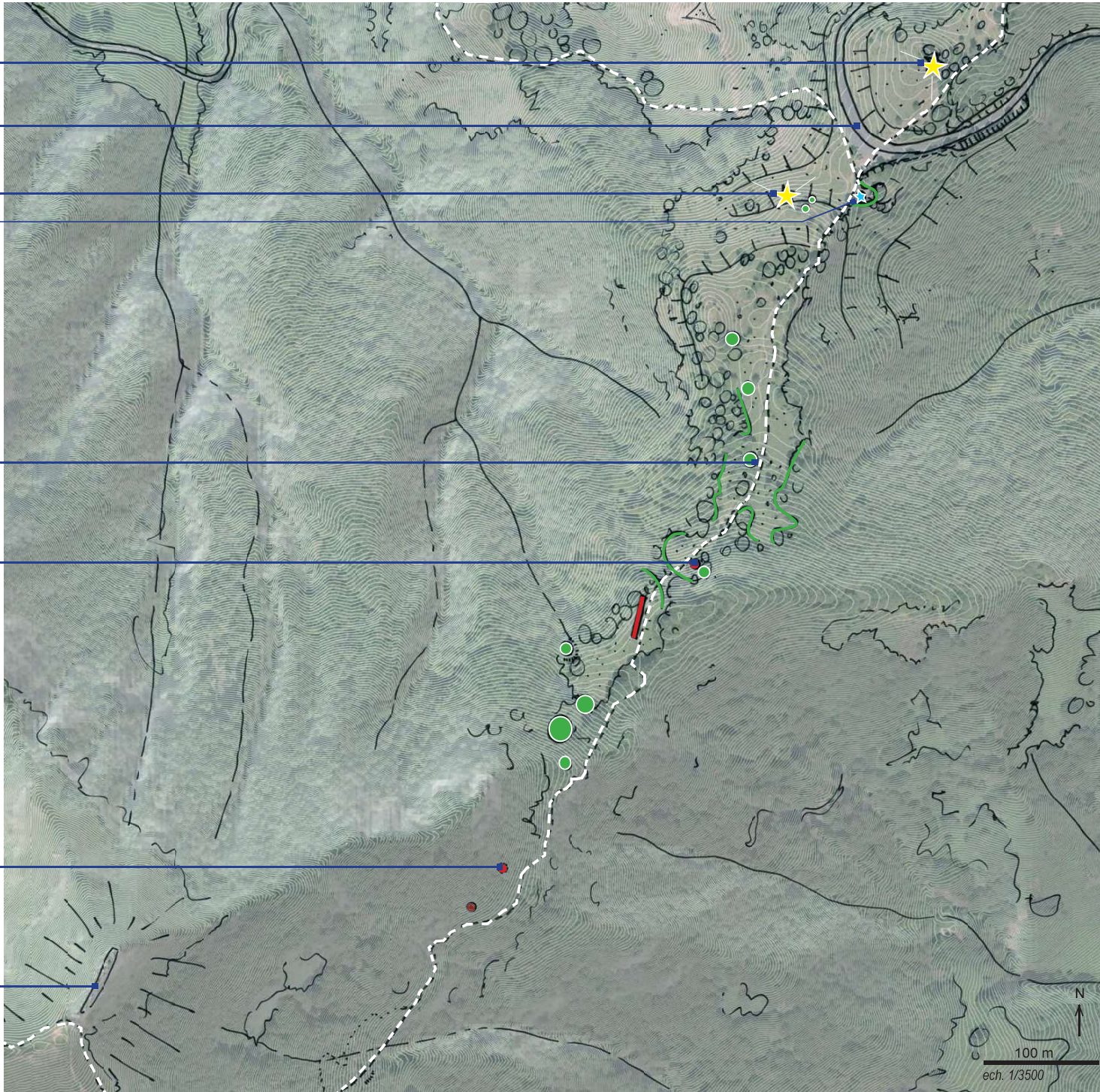
Départ du sentier d'interprétation du loup

Clairière et arbres taillés en boule

Piège à loup

Piège à loup

Sommet de l'Elancèze



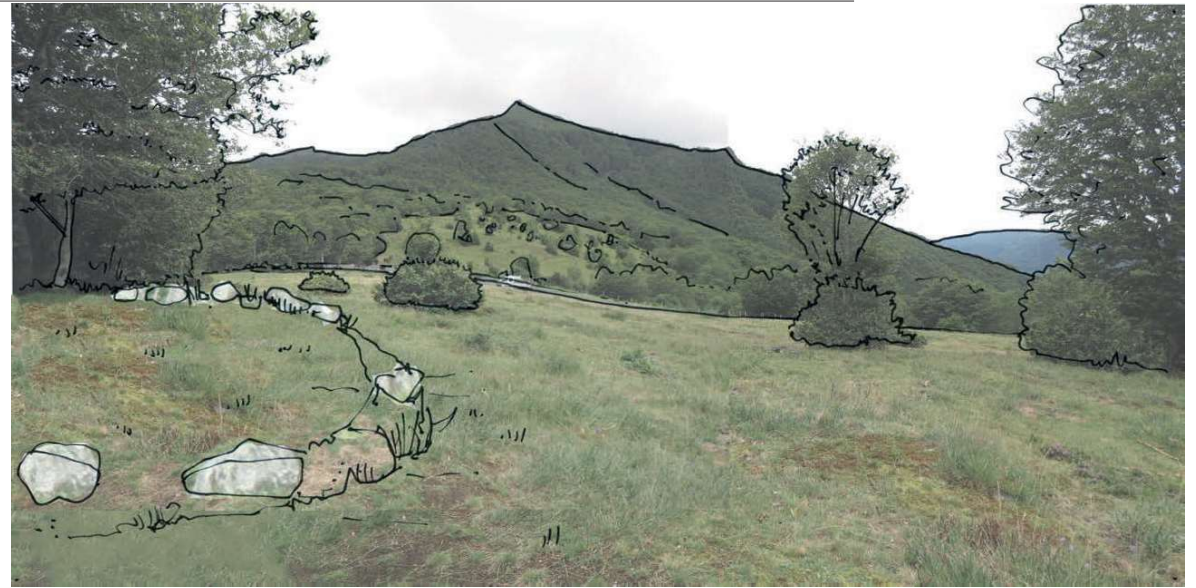
- Sentier de randonnée
- Belvédère - rond de sorcière
- ★ Départ du sentier d'interprétation du loup - informations
- Pièges à loup à restaurer (d'autres peut-être ?)
- Clairières à dégager
- Arbres ou arbustes à gérer de façon particulière (taille)

LES BÉLVÉDÈRES, RONDS DE SORCIÈRES

LE BELVÉDÈRE DU TAL

Deux belvédères sont installés de part et d'autre du col et permettent aux visiteurs d'apprécier la géographie des lieux. Espaces de pause, de pique-nique ou de contemplation, ces deux « ronds de sorcières » semblent presque naturels. Ils profitent d'une position naturellement en léger surplomb. Une aire plane, ronde, est aménagée simplement. Des roches recueillies sur place sont disposées en cercle irrégulièrement. Ils servent d'assise, de muret de soutènement et marquent la géométrie du lieu.

Le premier belvédère au nord du col, le belvédère du Tal, est installé sur une butte et s'adosse à un boisement de hêtres. Un sillon marquant le cercle est creusé tout autour de la zone plane du belvédère, créant une forme géométrique repérable que les roches trouvées sur places et disposées en soutènement renforcent. L'aménagement doit être simple, irrégulier, et semble presque naturel.



3/ Belvédère nord - Dégagement de la vue, adossement aux boisements, belvédère signalé par la position des pierres



1/ Etat existant



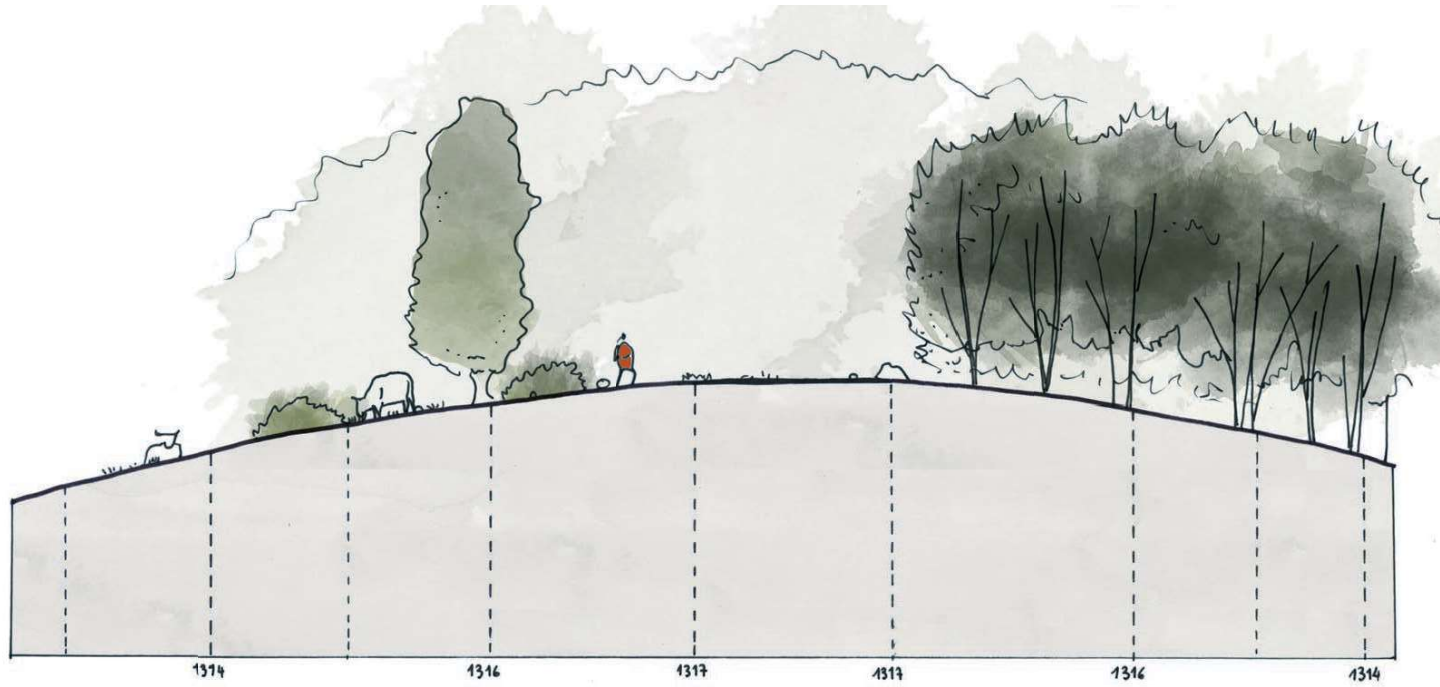
3/ Etat existant



1/ Le belvédère vu depuis le belvédère de l'Elancèze (zoom)



2/ Le belvédère vu depuis le belvédère de l'Elancèze



Belvédère nord - Coupe C : Etat existant



Belvédère nord - Coupe C : Projet

0 2 5m
ech. 1/200

LE BELVÉDÈRE DE L'ÉLANCÈZE

Le belvédère de l'Élancèze, à 200m au sud du col, profite d'une situation en léger surplomb pour dominer la vallée de Mandailles. Il est traité de la même manière que le belvédère du Tal, des roches disposées en cercle dans un soutènement léger forment le rond de sorcière et marquent la présence du lieu.



1/ Etat existant



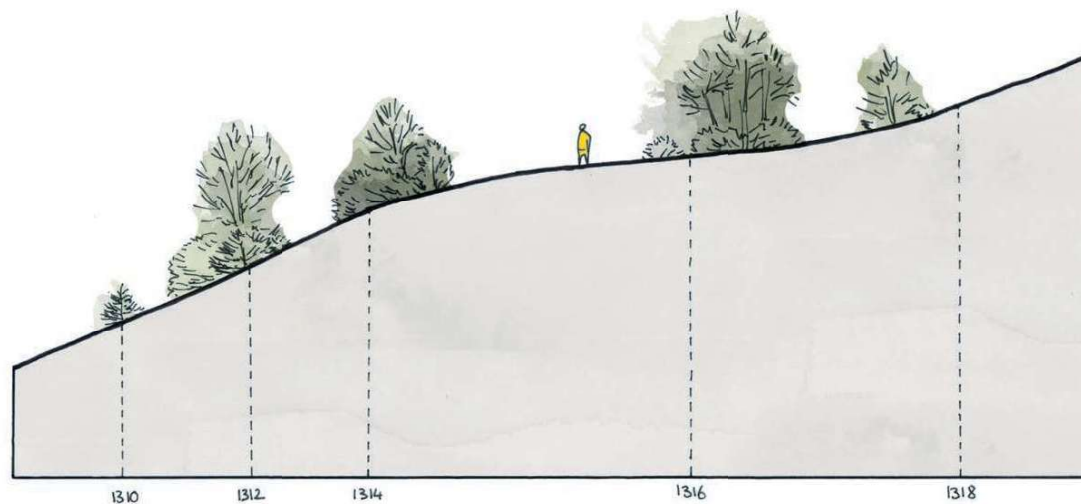
2/ Etat existant



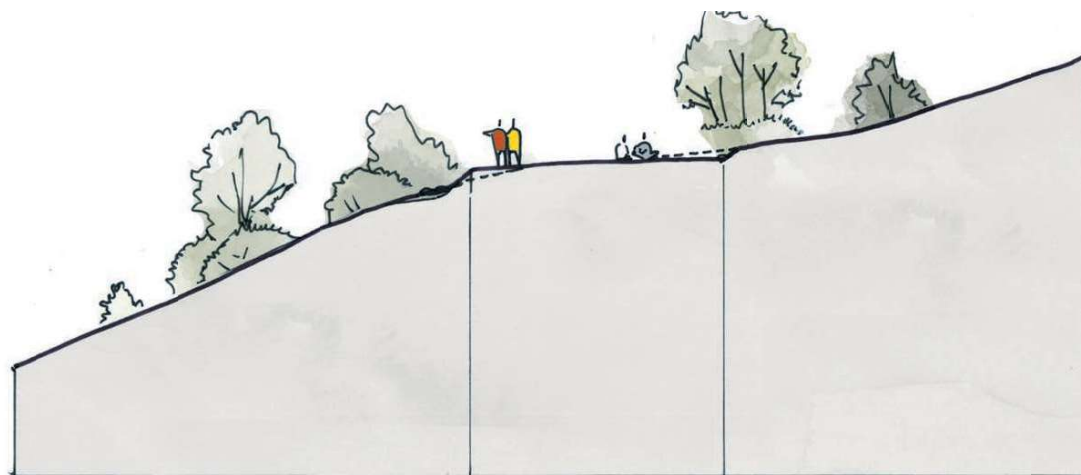
1/ Le belvédère sud vu depuis la route



2/ Le belvédère sud plongeant vers les vallées du Cantal



Belvédère 2 - Coupe D : Etat existant

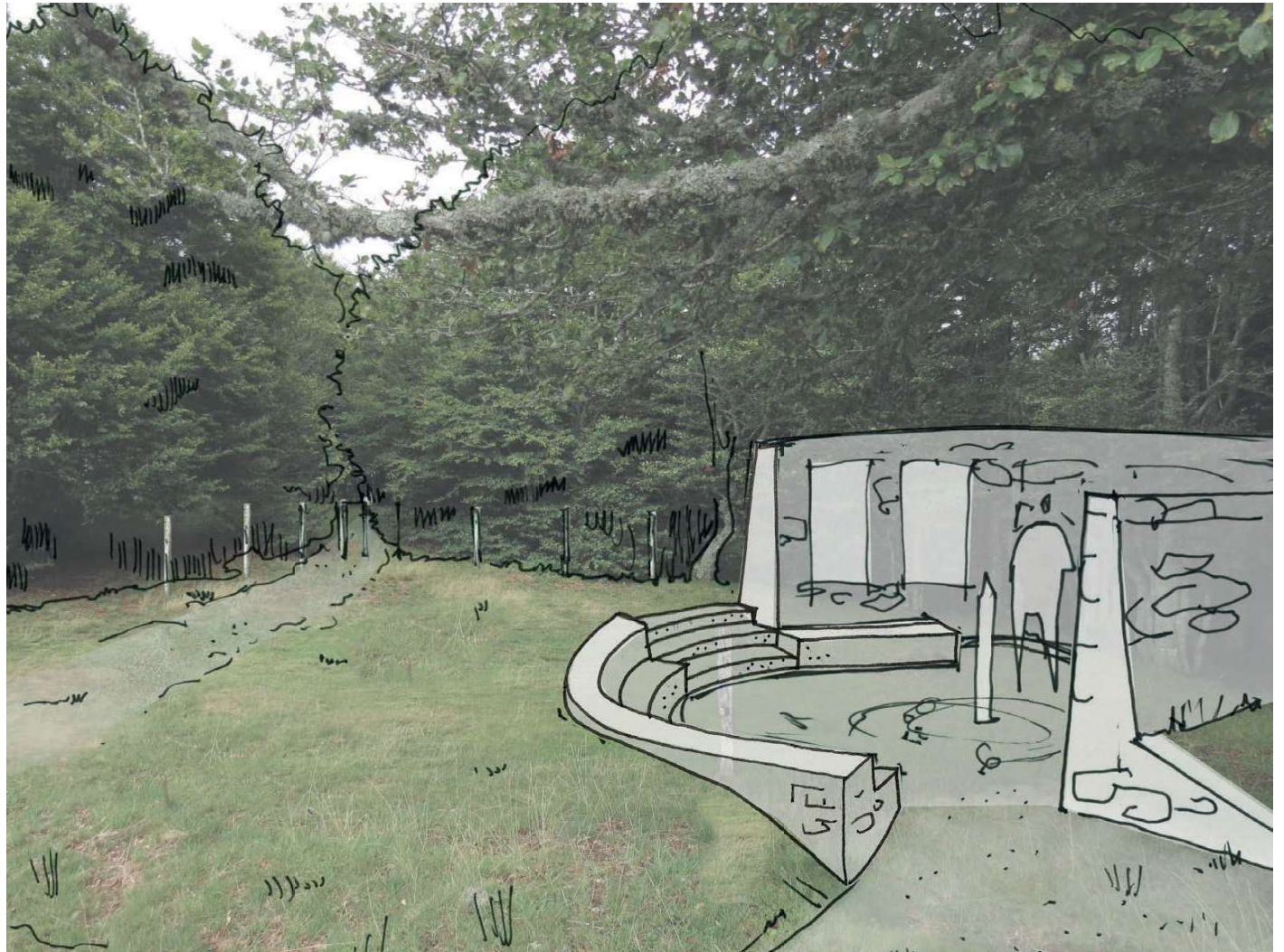


Belvédère 2 - Coupe D : Projet

0 2 5m
ech. 1/200

LE DÉPART DU SENTIER : UNE CONSTRUCTION SUPPORT D'INTERPRÉTATION

Une construction de pierre signale le départ du sentier du piège à loup. Il est installé dans la première clairière rencontrée au sud de la route, au croisement du GR 400 et du sentier menant au stationnement sur le col. La clôture longeant le sentier est déplacée pour englober la clairière. Comme une fosse à loup aux dimensions du visiteurs, la construction de pierre propose d'entrer dans l'histoire du lieu. Discrète par ses matériaux, légèrement enfoncée dans la clairière dans laquelle elle s'adosse, c'est un lieu de halte où le visiteur curieux pourra se faire conter l'histoire du loup et de sa chasse. Les panneaux disposés là, œuvres d'art autant que panneaux informatifs, retracent l'histoire du loup en ces régions et sont supports à l'interprétation du sentier dont ils forment le point de départ.



Depuis le GR : une construction dans la clairière ouverte vers la vallée de Mandailles



Etat existant

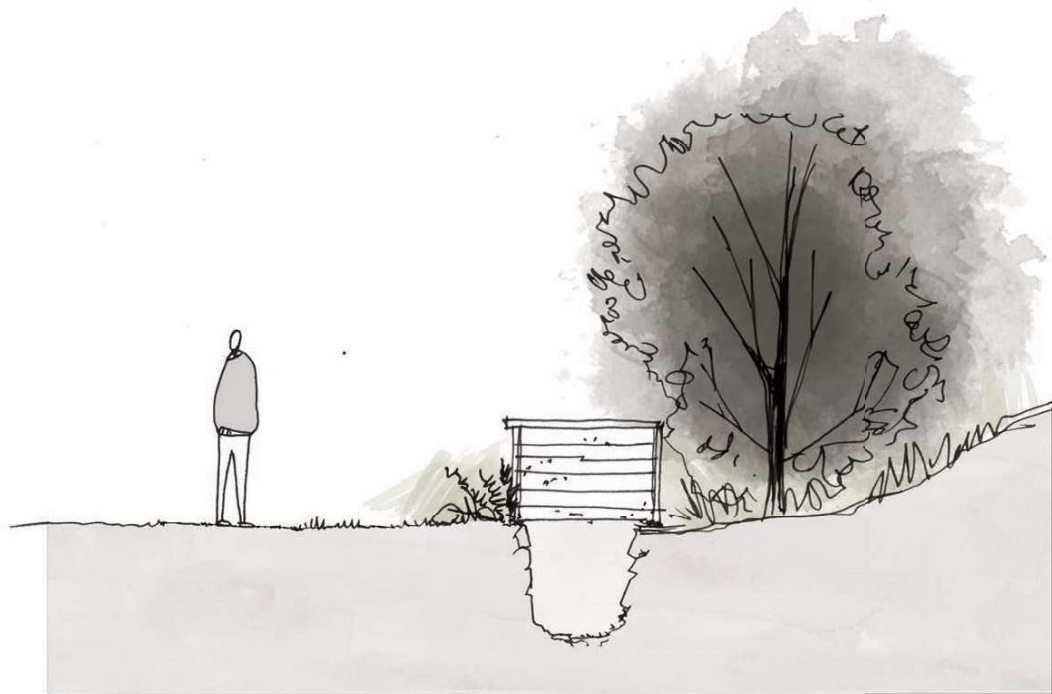
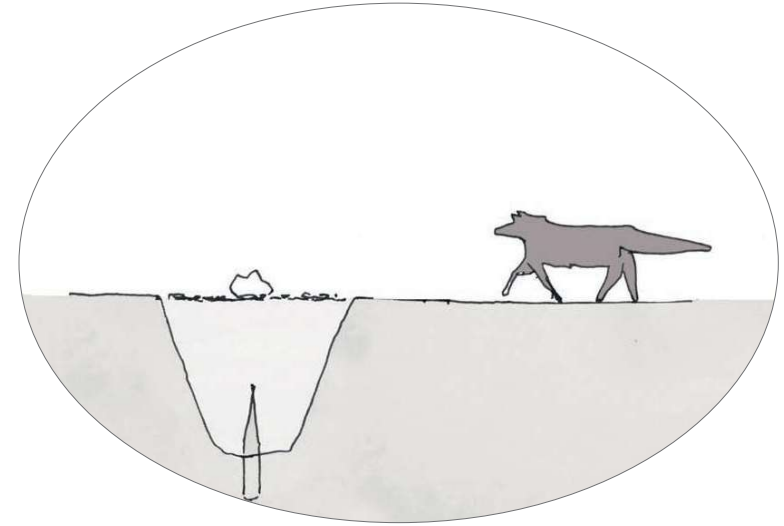


Une construction ronde en pierre rappelant les pièges à loup

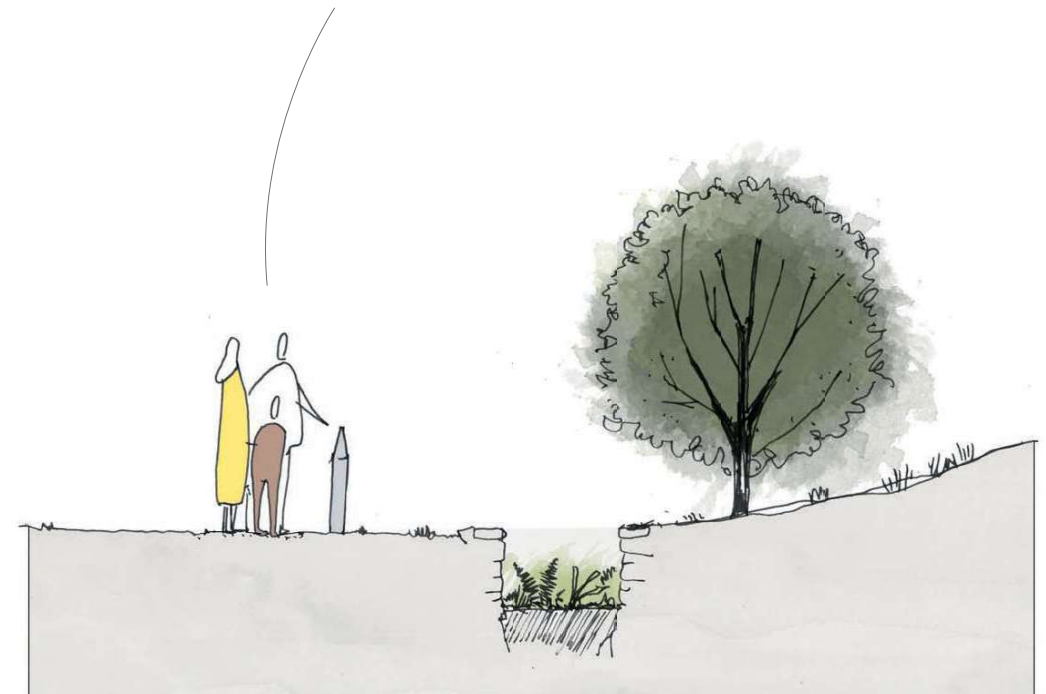
Coupe D

LES PIÈGES À LOUP

Le sentier borde plusieurs fosses à loup en ruines. Une recherche archéologique d'autres vestiges est menée ; les pièges à loup connus ainsi que ceux peut-être découverts sont réhabilités. Les carrés de bois qui les entourent sont ôtés pour laisser le trou à la vue des visiteurs. Ces abords sont gérés de telle sorte à ce que la fosse soit toujours visible. Le trou est en partie comblé pour éviter les dangers de chute, une végétation de fosse type fougères sont installés et évoquent la profondeur. Un système de balisage léger signale le lieu. C'est par exemple un potelet à la forme évoquant le pieu qui était placé au fond des fosses.



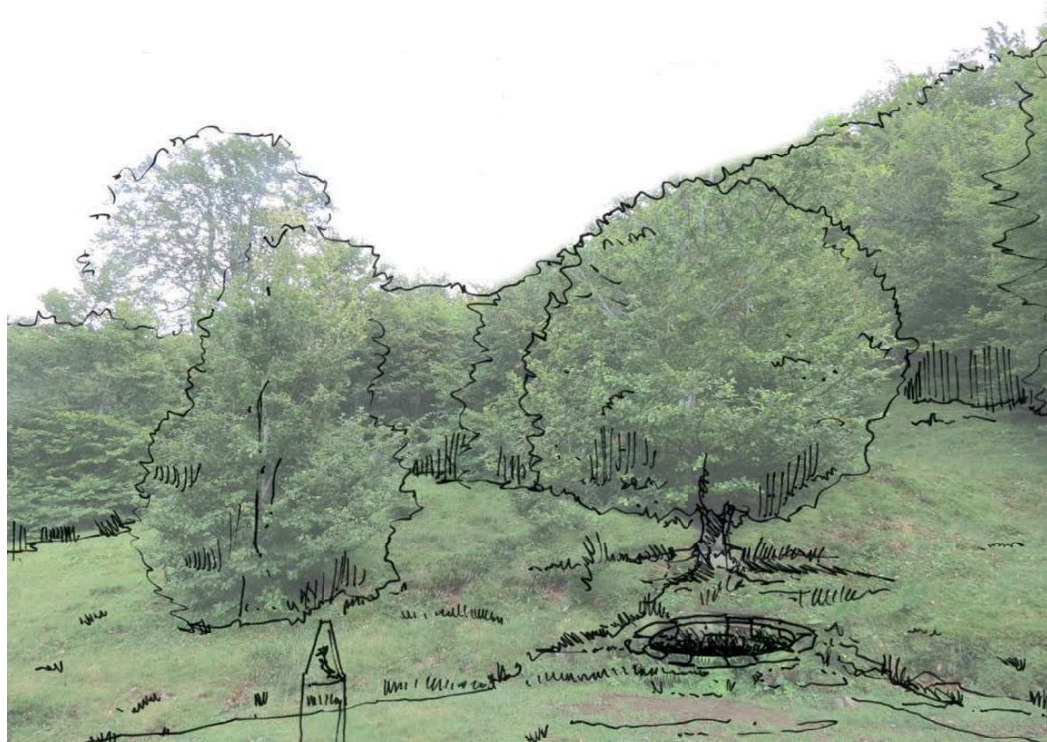
Un piège à loup - Etat existant



Piège à loup - Projet de restauration :

- Remise en état de l'appareillage de pierre
- Comblement partiel du trou et plantation de fougères au fond
- Taille de l'arbre à proximité - Signal
- Mise en place à proximité d'un potelet signalant le lieu (potelet rappelant le pieu au fond du piège)

0 2 5m
ech. 1/200



Premier piège à loup rencontré



Second piège



Etat existant



Etat existant

LES CLAIRIÈRES DES HÊTRES

Enfin, un travail fin est réalisé sur les lisières des clairières. Les espaces ouverts succèdent aux espaces boisés. Dans les clairières, certains arbres sont taillés en forme géométriques afin d'attirer ponctuellement l'attention sur les particularités des lieux : les formes étonnantes des arbres qui semblent « bonzaïs », le jeu de silhouettes des arbres isolés se démarquant dans les clairières... Ces jeux de formes mettent en scène le sentier, invitent à plonger dans l'imaginaire du loup et dans l'esprit des lieux.



La route requalifiée au passage du col et le départ du sentier vers le sud



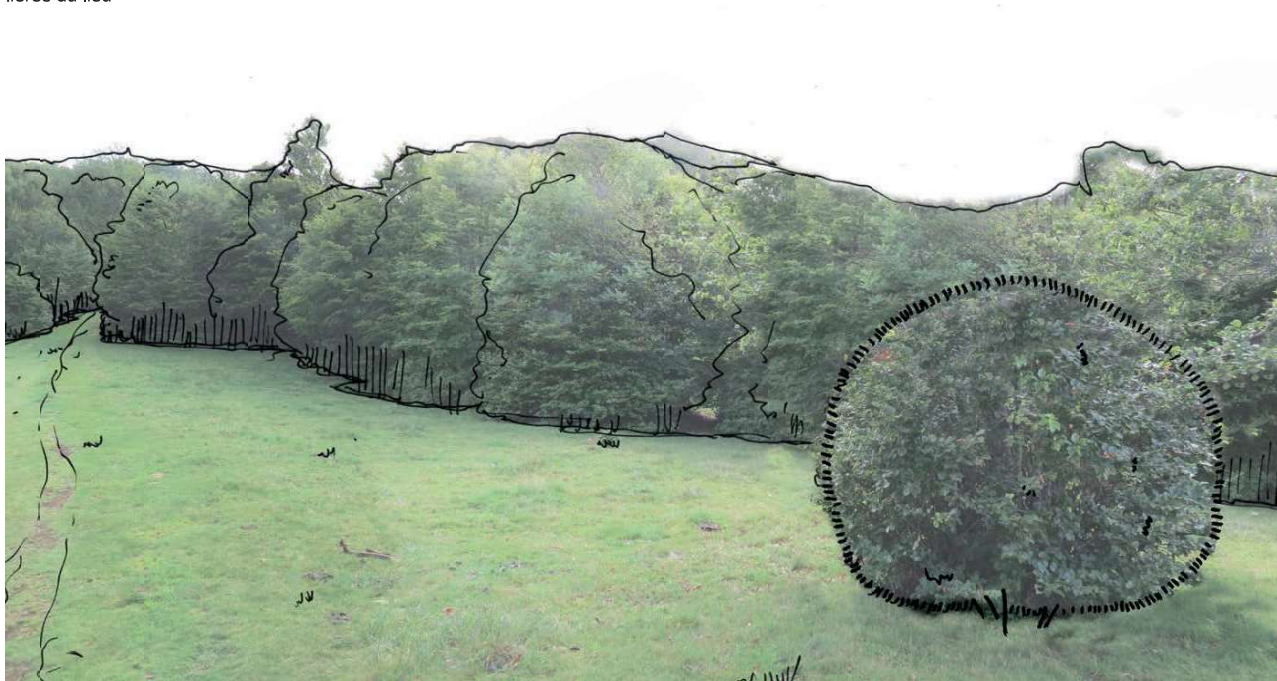
Etat existant



Première clairière : un arbre taillé en boule permet d'éveiller le regard des promeneurs sur les formes particulières du lieu



Etat existant



Une autre clairière plus au sud : les arbustes taillés ponctuent le parcours.



Etat existant

